La Roche sur Yon, le 06 décembre 2017

académie Nantes
direction des services départementaux de l'éducation nationale Vendée

Directrice Académique des Services
de l'Education Nationale de Vendée

à

Mesdames les Enseignantes et Messieurs les Enseignants du 1er degré public de Vendée

S/c de : Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale de circonscription

Division des Etablissements
DIVET 4 :
Gestion collective
1er Degré Public et Formation

Chef de division :
Sabrina GAUBERT

Dossier suivi par :
Sylvie LOMBARD

Tél. 02.51.45.72.35
ce.pub185@ac-nantes.fr

Cité administrative Travot
BP 777
85020 LA ROCHE / YON CEDEX

Objet : Inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de 2 classes et plus au titre de la rentrée 2018.

Références :

- Décret n° 89-122 du 24 février 1989 modifié.
- Note de service n°2002-023 du 29 janvier 2002.

J'ai l'honneur de vous informer des modalités d'inscription sur la liste d'aptitude départementale de directeur d'école de 2 classes et plus, sur un poste de direction d'école élémentaire ou maternelle à la rentrée 2018.

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE

Les instituteurs et professeurs des écoles demandant leur inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école doivent avoir accompli au 1er septembre 2018, 2 ans de services effectifs dans l'enseignement élémentaire ou préélémentaire, les services de professeur des écoles stagiaire effectués sur le terrain étant pris en compte, et les services effectués à temps partiel décomptés au prorata de leur durée.

Les personnels intéressés doivent compléter le dossier de candidature à la liste d'aptitude joint en annexe 1. Une commission d'entretien prévue **le 24 janvier 2018** entendra tous les candidats.

L'inscription sur la liste d'aptitude demeure valable trois années scolaires. Durant cette période, elle n'a donc plus à être sollicitée. Par conséquent, les enseignants inscrits en 2016 et 2017 sont réinscrits d'office sur la liste d'aptitude 2018.

2. SITUATION DES PERSONNELS AYANT ÉTÉ NOMMÉS ANTERIEUREMENT ET REGULIEREMENT DANS L'EMPLOI DE DIRECTEUR D'ÉCOLE

Les instituteurs et professeurs des écoles, régulièrement nommés dans l'emploi de directeur d'école (après inscription sur liste d'aptitude), qui ont interrompu ces fonctions mais qui ont exercé au cours de leur carrière celles-ci pendant au moins trois années scolaires, peuvent, sur leur demande, être à nouveau nommés directeurs d'école à titre définitif, sans avoir aucun dossier à constituer. Les années d'exercice peuvent ne pas avoir été consécutives mais les années de faisant fonction ne sont pas prises en compte.

3. CAS PARTICULIERS

3.1 SITUATION DES PERSONNELS ASSURANT UN INTERIM DE DIRECTION DURANT LA TOTALITE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Les instituteurs et professeurs des écoles assurant durant l'intégralité de l'année scolaire 2017-2018, un intérim de direction peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude de directeur d'école, **sans condition d'ancienneté de services**, en complétant le dossier de candidature figurant en annexe 2 et après avis favorable de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription.

En cas d'avis réservé ou défavorable de l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription, la candidature des intéressés sera examinée par la commission d'entretien le **24 janvier 2018**.

3.2 SITUATION DES ENSEIGNANTS NON INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE ET AYANT OBTENU UNE AFFECTION A TITRE PROVISOIRE SUR UN POSTE VACANT DE DIRECTEUR LORS DU MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2017

a) POSTES DE DIRECTION PROPOSES A LA PREMIÈRE PHASE MOUVEMENT

Une affectation sur un poste provisoire de direction vacant, lors de la première phase du mouvement 2017, implique l'engagement de demander l'inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école 2018. Si celle-ci est validée, une priorité sera donnée sur ce poste à la rentrée scolaire 2018 pour une affectation à titre définitif.

b) POSTES DE DIRECTION PROPOSES LORS DES PHASES COMPLÉMENTAIRES

S'agissant des postes de direction proposés à la première phase du mouvement et n'ayant pas été pourvus, ils sont proposés lors des phases complémentaires et pourront être obtenus à titre provisoire pour l'année scolaire. Les enseignants qui les occupent, pourront, s'ils le souhaitent, demander leur inscription sur la liste d'aptitude 2018 ; si celle-ci est validée, une priorité sera donnée sur ce poste, au mouvement 2018, pour une affection à titre définitif.

Dans ces deux cas, les instituteurs et professeurs des écoles peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude de directeur d'école**, sans condition d'ancienneté de services,** en complétant le dossier de candidature figurant en annexe 2 et après avis favorable de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription. En cas d'avis réservé ou défavorable de l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription, la candidature des intéressés sera examinée par la commission d'entretien **le 24 janvier 2018**.

Dans les autres cas, il n'y aura pas de priorité d'affectation.

4. PROCEDURE

Les notices de candidature sont disponibles sur votre vue métiers ETNA – Rubrique ALEXANDRIE

Il vous faudra transmettre à votre Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription pour avis, votre dossier d'inscription sur la liste d'aptitude dès que possible et au plus tard le **08 janvier 2018.**

5. FORMATION

Lors de la première prise de fonction, les directeurs titulaires de leur poste bénéficient d'une formation initiale.

Pour l'année 2018-2019, cette formation se tiendra **du 11 au 29 juin 2018.** La participation à cette formation est prioritaire.

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale de circonscription m'adresseront les dossiers au plus tard, **le 12 janvier 2018**, délai de rigueur.

Anne-Marie BAZZO

ANNEXE 1

ACADEMIE DE NANTES
DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Photographie

DIVET 4

DOSSIER DE CANDIDATURE
A LA LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI DE
DIRECTEUR D'ÉCOLE DE 2 CLASSES ET PLUS

INSCRIPTION AU TITRE
DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018

Dossier à adresser à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription
POUR LE 08 JANVIER 2018

NOM (en capitales) Mme - Mle – M. (1) :

Prénom :

Date de naissance :

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Grade actuel : INSTITUTEUR - PROFESSEUR DES ECOLES (1)

Affectation :

A_____ le_____
Signature du candidat,

(1) rayer la mention inutile

A REMPLIR PAR LA DSDEN DE VENDEE

Récapitulatif (services ramenés à temps complet)

- Date de titularisation :_____
- Total des services de titulaire dans l'enseignement :_____
- Note d'inspection :_____ date :_____

ANNEXE 1

AVIS CIRCONSTANCIÉ de l'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE (Cet avis portera sur les aptitudes, les possibilités et les capacités d'initiative du candidat dans les domaines suivants : gestion et administration, autorité, organisation, innovation, animation, relation et ouverture sur l'extérieur notamment avec les élus locaux et les associations).

AVIS SUR LE CANDIDAT :

AVIS SUR LA CANDIDATURE :

A_____ le_____

Signature,

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE

- sur les aptitudes du candidat à exercer l'emploi sollicité

- conclusions et proposition de la commission départementale :

Excellent ☐ Très satisfaisant ☐ Satisfaisant ☐ Insuffisant ☐ (2)

- **Proposé** (1)

- **Non proposé** (1)

COMPOSITION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE	**Émargement**
- L'Inspectrice d'Académie - DASEN ou son représentant	
- L'Inspecteur de l'Education Nationale	
- Le Directeur d'Ecole	

Pour la Commission, à_____ le_____

Le Président,
(signature)

1) Rayer la ligne et la mention inutile
(2) Cocher la case correspondante

académie Nantes

direction des services départementaux de l'éducation nationale Vendée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIVET 4

ANNEXE 2

LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI DE DIRECTEUR D'ECOLE DE 2 CLASSES ET PLUS AU TITRE DE LA RENTREE SCOLAIRE 2018

NOTICE D'INSCRIPTION DESTINÉE EXCLUSIVEMENT AUX PERSONNELS FAISANT FONCTION DE DIRECTEUR DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Dossier à adresser à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription
POUR LE 08 JANVIER 2018

NOM (en capitales) Mme - Mle – M. (1) : .....

Prénom : .....

Date de naissance : _ _ / _ _ / 19_ _

Grade actuel : INSTITUTEUR - PROFESSEUR DES ECOLES (1)

Votre situation de personnel faisant fonction (2) : ☐ Directeur d'école à titre provisoire
☐ Adjoint assurant un intérim de direction

AFFECTATION :
.....

.....

sollicite mon inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école

A_____, Le_____

Signature du candidat,

(1) rayer la mention inutile
(2) cocher la case correspondante

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE :